

## ***L'industrie bretonne emploie la moitié des intérimaires***

**417 000 contrats d'intérim ont été conclus en 2005 pour des établissements industriels bretons, soit 16 500 emplois en équivalent temps plein. C'est dans l'industrie et le bâtiment que le recours à l'intérim est le plus fort. Les principaux secteurs industriels de la région, comme l'agroalimentaire, sont aussi les premiers utilisateurs. Le profil des intérimaires diffère de celui de l'ensemble des salariés de l'industrie. Les missions d'intérim s'adressent essentiellement aux ouvriers non qualifiés et aux jeunes. Le recours à l'intérim est plus élevé pour la main-d'œuvre féminine.**

Au cours de l'année 2005, 800 000 contrats ont été conclus par des agences d'intérim avec des établissements bretons. La moitié de ces contrats concerne l'industrie, loin devant les services, la construction et le commerce. Avec une durée moyenne de 2 semaines, les contrats sont moins longs dans l'industrie que dans la construction (2,7

semaines) mais plus longs que dans le commerce (1,4 semaine) et les services (1,3 semaine).

Si l'intérim se développe dans le tertiaire, l'industrie et la construction restent les principaux utilisateurs. Le taux de recours à l'intérim est d'environ 10 % dans ces deux

secteurs alors qu'il est très faible dans le commerce et les services (respectivement 2 % et 1,1 %). L'emploi intérimaire dans l'industrie équivaut à 16 500 emplois à temps plein, soit 56 % du volume d'emploi intérimaire alors que ce secteur ne représente que 19,7 % de l'emploi salarié total de la région.

## Les principaux secteurs sont les premiers utilisateurs

L'industrie fait appel à de nombreux intérimaires mais toutes les activités qui la composent n'ont pas les mêmes pratiques. Les industries agroalimentaires sont les principales utilisatrices avec 58 % des contrats d'intérim de l'industrie et 41 % du volume d'emploi intérimaire de l'industrie, alors qu'elles représentent 33 % du volume de travail des salariés industriels bretons. Le taux de recours est ainsi le plus élevé de la région : 12,6 %.

Les quatre autres principales activités industrielles de la région : la chimie-caoutchouc-plastiques, les industries des équipements mécaniques, l'industrie automobile et les industries des équipements électriques et électroniques se partagent un tiers du volume d'emploi intérimaire. Les taux de recours y sont également supérieurs à la moyenne. Avec des volumes d'emploi plus faibles, l'industrie des composants électriques et électroniques, la parfumerie-pharmacie-entretien et la construction navale sont également de gros utilisateurs d'emplois intérimaires. A l'inverse, l'habillement-cuir-

textile et l'édition-imprimerie-reproduction ont faiblement recours à l'intérim.

## Des durées inégales selon les secteurs

En 2005, pour l'ensemble de l'industrie, les missions d'intérim durent en moyenne 2 semaines. Toutefois, cette durée varie selon les secteurs. Les industries agroalimentaires proposent des missions courtes avec une moyenne de 1,4 semaine. A l'inverse, les missions sont plus longues dans l'industrie automobile (6,8 semaines), la construction navale (4,2 semaines) et les industries des équipements électriques et électroniques (4 semaines). Autres gros utilisateurs de missions d'intérim, les industries des équipements mécaniques et la chimie-caoutchouc-plastiques offrent des missions d'une durée intermédiaire (respectivement 2,3 et 2,4 semaines).

L'activité de l'industrie automobile est très sensible aux cycles de production de l'usine PSA Peugeot Citroën où l'intérim joue pleinement son rôle d'ajustement lors des pics de

production. Ainsi, la durée moyenne des contrats du secteur a diminué de 4 semaines entre 2005 et 2006. La chimie-caoutchouc-plastiques dont les liens avec l'industrie automobile sont forts, a également connu une baisse de la durée moyenne des missions d'intérim ces dernières années, mais de moindre ampleur.

Les industries agroalimentaires et celles des équipements mécaniques ont connu une forte augmentation de leurs volumes d'emploi intérimaire depuis le début des années 2000 (respectivement + 20 % et + 60 %). Ils viennent compenser les baisses enregistrées dans les industries des équipements électriques et électroniques et la construction navale.

## Neuf intérimaires sur dix sont des ouvriers

Les intérimaires occupent neuf fois sur dix des emplois d'ouvriers. Les employés représentent 3,6 % des emplois en équivalent temps plein de l'intérim et les cadres et professions intermédiaires 6,2 %. Cette

### Chiffres-clés 2005 de l'intérim en Bretagne

Secteur d'activité	Nombre de contrats	Durée moyenne des contrats (en semaines)	Intérim en équivalent-emploi à temps plein	Taux de recours à l'intérim (%)
<b>Agriculture, sylviculture, pêche</b>	<b>8 102</b>	<b>1,2</b>	<b>197</b>	<b>///</b>
Industries agricoles et alimentaires	241 625	1,4	6 831	12,6
Habillement, cuir, textile	2 015	1,7	70	1,7
Édition, imprimerie, reproduction	6 498	1,5	197	3,2
Pharmacie, parfumerie et entretien	12 408	1,7	440	10,9
Industries des équipements du foyer	8 397	3,0	472	7,9
Industrie automobile	11 195	6,8	1 267	11,5
Construction navale, aéronautique	5 206	4,2	455	9,7
Industries des équipements mécaniques	33 317	2,3	1 567	11,0
Industries des équipements électriques et électroniques	16 247	4,0	1 200	10,6
Industries des produits minéraux	6 706	3,1	399	6,7
Industries du bois et papier	11 171	1,7	371	5,7
Chimie, caoutchouc, plastiques	35 596	2,4	1 732	12,1
Métallurgie et transformation des métaux	15 733	2,5	783	8,4
Industries des composants électriques et électroniques	8 369	3,3	542	11,6
Énergie	2 421	4,6	220	3,6
<b>Industrie</b>	<b>416 904</b>	<b>2,0</b>	<b>16 546</b>	<b>10,2</b>
<b>Construction</b>	<b>104 005</b>	<b>2,7</b>	<b>5 592</b>	<b>9,1</b>
<b>Commerce</b>	<b>90 361</b>	<b>1,4</b>	<b>2 516</b>	<b>2,0</b>
<b>Services dont :</b>	<b>180 230</b>	<b>1,3</b>	<b>4 590</b>	<b>1,1</b>
transports	73 770	1,2	1 861	4,7
services aux entreprises	67 204	1,3	1 876	2,1
services aux particuliers	17 513	0,8	282	0,6
<b>Bretagne</b>	<b>799 602</b>	<b>1,8</b>	<b>29 441</b>	<b>3,8</b>

Source : DRTEFP-Dares-Unédic-Insee, DADS  
/// Absence de résultat dû à la nature des choses

Lecture : dans le secteur de l'industrie automobile, 11 195 contrats de mission d'intérim ont été signés pour une durée moyenne de 6,8 semaines. Cela représente un volume d'heures équivalent à 1 267 emplois à temps plein sur l'année. Le volume d'heures des missions d'intérim représente 11,5 % du volume d'heures effectuées par les salariés de ce secteur. On appelle ce ratio taux de recours.

répartition par catégorie socioprofessionnelle de l'emploi intérimaire dans l'industrie est très différente de la répartition de l'ensemble des emplois. En effet, les emplois d'ouvriers ne représentent que 64,3 % de l'emploi salarié industriel breton. De même, la qualification des emplois intérimaires est beaucoup moins forte. Deux ouvriers sur trois en mission d'intérim occupent des emplois non qualifiés contre un sur trois pour l'ensemble des ouvriers industriels.

Le recours à l'intérim est très important pour les ouvriers non qualifiés : 24,4 % du volume d'emploi des ouvriers non qualifiés dans l'industrie est effectué par des intérimaires. Il est encore plus élevé dans les industries des équipements et composants électriques et électroniques (56,4 %), la chimie-caoutchouc-plastiques (34 %), la pharmacie-parfumerie-entretien (30,6 %), les industries des équipements mécaniques (30,4 %) et les industries agroalimentaires (24,5 %). Au fur et à mesure que la catégorie socioprofessionnelle s'élève, le taux de recours à l'intérim diminue. Il est ainsi égal à 6,8 % pour les ouvriers qualifiés, 4,8 % pour les employés et 2 % pour les cadres et professions intermédiaires.

### L'intérim constitue pour les jeunes une porte d'entrée sur le marché du travail

Les moins de 25 ans représentent 38 % du volume des missions d'intérim de l'industrie pour seulement 11 % des salariés industriels. Cette part de jeunes intérimaires est particulièrement importante dans les industries des équipements électriques et électroniques (44,2 %), les industries du bois et papier ainsi que dans l'habillement-cuir-textile (42,5 %). Elle est comprise entre 41 % et 42 % pour la pharmacie-parfumerie-entretien, la métallurgie et transformation des métaux ainsi que l'édition-imprimerie-reproduction. Avec un peu moins de 40 %, la part des jeunes dans les emplois intérimaires des industries agroalimentaires reste relativement élevée. La part du volume de l'emploi intérimaire effectué par des salariés de moins de 25 ans est la plus faible dans la construction navale : 21,2 %.

Les hommes représentent 61,3 % du volume d'emploi intérimaire de l'industrie en Bretagne. Toutefois, les taux de féminisation dans l'intérim sont plus élevés que pour l'ensemble des emplois industriels (38,7 %

contre 31,7 %). Ainsi, le taux de recours à l'intérim est de 12,7 % pour les femmes contre 9 % pour les hommes. La différence est particulièrement marquée dans les industries des équipements électriques et électroniques où le quart du volume de travail annuel effectué par les femmes est le résultat d'une mission d'intérim.

■ Benjamin Méreau

#### L'intérim en Bretagne par secteur d'activité et sexe en 2005

	Part des femmes dans le volume d'emploi intérimaire (en %)	Taux de recours à l'intérim (en %)	
		Hommes	Femmes
Industries agricoles et alimentaires	46,1	11,3	14,3
Habillement, cuir, textile	57,6	2,8	1,3
Édition, imprimerie, reproduction	63,6	1,9	5,0
Pharmacie, parfumerie et entretien	65,1	8,9	12,5
Industries des équipements du foyer	26,1	8,8	6,0
Industrie automobile	22,3	11,1	13,5
Construction navale, aéronautique	13,5	10,1	7,7
Industries des équipements mécaniques	19,2	10,4	14,4
Industries des équipements électriques et électroniques	65,2	5,2	23,4
Industries des produits minéraux	9,7	7,1	4,6
Industries du bois et papier	24,3	5,4	6,7
Chimie, caoutchouc, plastiques	37,2	10,1	18,2
Métallurgie et transformation des métaux	17,5	8,0	11,4
Industries des composants électriques et électroniques	49,0	10,5	12,9
Énergie	37,2	2,8	6,6
<b>Ensemble industrie</b>	<b>38,7</b>	<b>9,0</b>	<b>12,7</b>

Source : DRTEFP-Dares-Unédic-Insee, DADS

Lecture : les femmes ont effectué 38,7 % du volume d'emploi intérimaire dans l'industrie. Le taux de recours (volume d'heures des missions des intérimaires divisé par le volume d'heures de l'ensemble des salariés) à l'intérim dans l'industrie automobile est égal à 11,1 % pour les hommes.

#### Définitions

**Contrat conclu** : mission dont la date de début appartient à l'année considérée, que la mission soit terminée ou toujours en cours.

**Emploi en équivalent temps plein** : rapport du volume de travail en heures effectué par les intérimaires au volume de travail effectué par une personne à temps plein et ayant travaillé toute l'année.

**Durée moyenne des missions** : la durée moyenne est calculée sur les missions achevées dans l'année 2005, quelle que soit l'année de début du contrat.

**Taux de recours (en %)** : rapport du volume de travail intérimaire (en équivalent temps plein) au volume de travail des salariés permanents et temporaires (en équivalent temps plein).

**Volume d'emploi intérimaire** : volume des heures des missions intérimaires.

## Pour en savoir plus

- Evolution de l'emploi salarié privé en 2006 : la construction toujours en pointe / Insee Bretagne ; Jean-Luc Nativel. - Dans : *Le Flash d'Octant* ; n° 130 (2007, sept.). - 4 p. - Accessible en ligne.
  - Evolution de l'emploi salarié privé en 2005 : une croissance portée par le secteur de la construction / Insee Bretagne ; Jean-Luc Nativel. - Dans : *Le Flash d'Octant* ; n° 121 (2006, sept.). - 4 p. - Accessible en ligne.
  - Le premier emploi des jeunes Bretons et leurs parcours sur trois ans / Insee Bretagne ; Stéphane Moro. - Dans : *Octant* ; n° 106 (2006, sept.). - P. 21-26. - Accessible en ligne.
  - Les emplois de courte durée dans les entreprises / Marie Leclair, Sébastien Roux ; Insee. - Dans : *La Société française : données sociales* ; (2006, mai). - P. 245-253. - Accessible en ligne.
  - L'intérim en 2006 : une croissance toujours soutenue / Dares ; Nicolas De Riccardis. - Dans : *Premières informations et Premières synthèses* ; n° 30.2 (2007, juil.). - 8 p. - Accessible en ligne.
  - L'intérim continue de progresser en 2005 / Dares ; Nicolas De Riccardis. - Dans : *Premières informations et Premières synthèses* ; n° 32.1 (2006, août). - 6 p. - Accessible en ligne.
  - Mobilités professionnelle et géographique des intérimaires / Assedic ; Béatrice Caussain, Hélène Krief. - Dans : *Point'statis* ; n° 26 (2007, fév.). - 4 p. - Accessible en ligne.
  - La durée des missions d'intérim en 2005 / Assedic ; Hélène Krief. - Dans : *Point'statis* ; n° 18 (2006, avr.). - 4 p. - Accessible en ligne.
  - Le développement des compétences dans le travail temporaire en France : approches et dispositif / Martine Möbus. - Marseille : Céreq, 2006. - 37 p. - ( Notes emploi formation ; 23). - Accessible en ligne.
  - [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
  - [www.industrie.gouv.fr/sessi/](http://www.industrie.gouv.fr/sessi/)
  - [www.drtefp-bretagne.travail.gouv.fr](http://www.drtefp-bretagne.travail.gouv.fr)
  - [www.assedic.fr](http://www.assedic.fr)
-